

Camp de jour

De la relâche

Programmation du 5 au 9 mars 2012
pour les élèves de la maternelle à la 6^e année

**LUNDI 5 mars : L'ENFANT DOIT APPORTER UN LUNCH FROID ET
2 COLLATIONS (dans un sac à dos identifié)**

*De plus, il faut le maillot de bain, les sandales et la serviette de plage pour l'avant-midi
et les patins et équipements de protection pour le patinage en après-midi.*

- Accueil des enfants
- Activités thématiques
- Piscine intérieure (Mont-Saint-Hilaire)
- Patin libre
- Activités hivernales

**MARDI 6 MARS : L'ENFANT DOIT SEULEMENT APPORTER 2 COLLATIONS
(dans un sac à dos identifié)**

- Activités thématiques
- Érablière Charbonneau - Au programme : mini ferme, aire de jeux, balade en tracteur, tours de calèche, musique, visite thématique guidée, chasse au trésor et bien plus encore !

**MERCREDI 7 MARS : L'ENFANT DOIT APPORTER UN LUNCH FROID ET
2 COLLATIONS (dans un sac à dos identifié)**

- Activités thématiques
- Cinéma Beloeil

**JEUDI 8 MARS : L'ENFANT DOIT SEULEMENT APPORTER 2 COLLATIONS
(dans un sac à dos identifié)**

De plus, votre enfant doit apporter des espadrilles d'intérieur.

- Activités thématiques
- Centre d'amusements thématiques Pi-O à Longueuil
- Activités hivernales

**VENDREDI 9 MARS : L'ENFANT DOIT APPORTER UN LUNCH FROID ET
2 COLLATIONS (dans un sac à dos identifié)**

- Glissades des Pays d'en Haut

**Pour nous joindre durant la semaine de relâche
Secrétariat du service des Loisirs et de la vie communautaire :**
450 467-2835, poste 2925

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Courriel : loisirs@ville.beloeil.qc.ca

CAMP DE JOUR

DU 5 AU 9 MARS 2012

Renseignements aux parents

Chers parents,

Nous vous invitons à lire attentivement les informations suivantes sur le déroulement du camp de jour de la semaine de relâche. Toutefois, si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-467-2835, poste 2925 (secrétariat). Nous souhaitons une bonne semaine de relâche aux enfants et aux parents !

1. Objectifs du camp de jour de la semaine de relâche 2012

Permettre aux enfants de Beloeil, de la maternelle à la 6^e année, de vivre une semaine captivante grâce à des sorties et à des activités de qualité dans un encadrement sécuritaire. Offrir aux parents un service accessible et structuré.

2. Lieu d'arrivée et de départ des enfants

École Saint-Mathieu, entrée arrière de l'école (porte accessible par la cours d'école).
225, rue Hubert, Beloeil

Arrivées et départs du camp de jour de la semaine de relâche (8 h 00 à 15 h 30)

L'enfant inscrit au camp de jour de la semaine de relâche qui n'utilise pas la période de garde doit se présenter à 8 h 00 accompagné d'un parent et quitter à 15 h 30 par l'entrée arrière de l'école s'il peut quitter le camp seul (porte accessible par la cours d'école). Si l'enfant ne peut quitter le camp seul, le parent devra fournir un mot de passe pour récupérer l'enfant.

Départs pour les enfants inscrits à la période de garde

Vous devez venir chercher votre enfant par l'entrée arrière de l'école entre 15 h 30 et 17 h.
Un moniteur ira chercher votre enfant et vous devrez donner votre mot de passe avant de quitter.

Si l'enfant s'absente durant la semaine, veuillez en aviser le secrétariat du service des Loisirs et de la vie communautaire.

3. Horaire des activités de la semaine

Conserver cette feuille pour l'horaire des activités de la semaine.

4. Ce que l'enfant doit apporter

- A. Dans un sac à dos, identifié au nom de l'enfant et son numéro de téléphone :
Lunch froid du dîner (sauf pour mardi et jeudi), 2 collations et des espadrilles (tous les jours)
S.V.P. Respecter les mêmes consignes données par l'école concernant les aliments.
Notez que votre enfant sera en action toute la journée et dépensera plus d'énergie.
- B. Tenue vestimentaire :
Tenue sport pour l'intérieur, habit de neige et tenue de rechange.
- C. Jeux et activités aquatiques :
Nous utiliserons la piscine intérieure du centre aquatique de Mont-St-Hilaire lundi le 5 mars. Veuillez prévoir un maillot de bain, des sandales et une serviette de plage.
- D. Patins à glace :
Nous utiliserons la patinoire intérieure André-Saint-Laurent lundi le 5 mars.
Si votre enfant ne patine pas, veuillez nous l'indiquer le plus rapidement possible.
Veuillez prévoir un casque et autres protections nécessaires.

IMPORTANT : aucun effet personnel ne pourra rester à l'école lors des sorties. Veuillez donc prévoir le matériel nécessaire pour la journée seulement et le tout doit être transportable dans UN sac à dos.

5. Modalité de paiement et de remboursement

Toute demande de remboursement doit nous parvenir au plus tard le 19 février et des frais d'administration de 10 \$ seront retenus sur le montant à rembourser. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

Un formulaire de « *Demande de remboursement* » devra être dûment rempli et transmis au service des Loisirs et de la vie communautaire dans les délais requis.

POUR NOUS JOINDRE DURANT LE CAMP DE JOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE
Secrétariat du service des Loisirs et de la vie communautaire : 450-467-2835, poste 2925
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Pour urgence, joindre la personne responsable du camp de jour au 514-246-1803 (cellulaire)